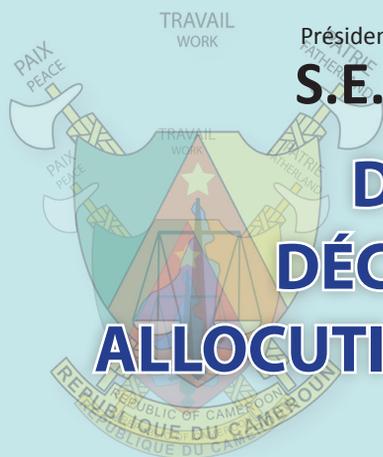




La force de
l'expérience



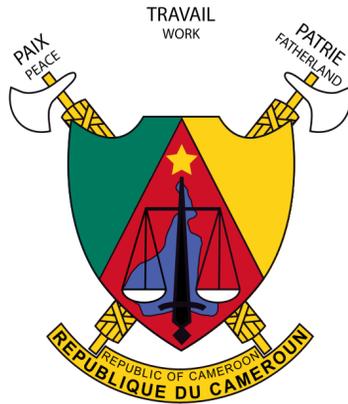
TRAVAIL
WORK

Président de la République du Cameroun

S.E.M. PAUL BIYA

**DISCOURS,
DÉCLARATIONS,
ALLOCUTIONS ET MESSAGES**

Volume 10/2020



Président de la République du Cameroun

S.E.M. PAUL BIYA

DISCOURS, DÉCLARATIONS, ALLOCUTIONS ET MESSAGES

Volume 10/2020

Sommaire

Vœux de Nouvel An 2020 Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux de Nouvel An du Corps Diplomatique <i>Yaoundé, le 09 janvier 2020</i>	9
Cérémonie de triomphe de la 37 ^{ème} promotion de l'Ecole Militaire Interarmées (EMIA) baptisée « Général de Division Kodji Jacob » Discours de S.E.M. Paul BIYA, Président de la République, Chef des Forces Armées <i>Yaoundé, le 24 janvier 2020</i>	17
Déclaration du Chef de l'Etat après son vote aux élections législatives et Municipales <i>Yaoundé, le 09 février 2020</i>	25
Message du Chef de l'Etat à l'occasion de la 54^{ème} Édition de la Fête de la Jeunesse <i>Yaoundé, le 10 février 2020</i>	29
11 ^{ème} Edition de la journée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) Discours de S.E.M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC. <i>Yaoundé, le 15 mars 2020</i>	37
Message du Chef de l'Etat à la Nation à la veille de la Fête du 20 Mai 2020 <i>Yaoundé, le 19 mai 2020</i>	43

SUITE SOMMAIRE

Conseil Supérieur de la Magistrature Allocution d'ouverture du CHEF DE L'ÉTAT <i>Yaoundé, le 10 août 2020</i>	53
Message du chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2020 et du Nouvel An 2021 <i>Yaoundé, le 31 décembre 2020</i>	57
BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	69
INDEX	77





Vœux de Nouvel An 2020

Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux de Nouvel An du Corps Diplomatique

Yaoundé, le 09 janvier 2020



Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour les paroles aimables et encourageantes que vous venez de tenir à l'égard de mon pays.

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

La décennie qui vient de s'achever tout comme l'année que nous venons de vivre ont été marquées par de grandes menaces sur la paix et la sécurité internationales. Face à d'énormes défis posés à l'humanité tout entière, et qui ont pour nom terrorisme, changements climatiques, mouvements migratoires, montée du populisme, etc., la communauté internationale a engagé de multiples efforts pour trouver des solutions. Mais, hélas, beaucoup reste à faire.

Si la lutte contre le terrorisme connaît quelque succès en Syrie et en Irak, l'on peut craindre qu'en l'absence d'une solidarité véritable et sincère entre les Etats, ce fléau ne s'étende, en s'intensifiant, à d'autres parties du monde. Je pense notamment à l'Afrique et particulièrement à la zone sahélienne où la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad sont déjà touchés.

Le Cameroun n'en est pas épargné.

C'est l'occasion pour moi de saluer les efforts des Etats du G5 Sahel qui déploient d'énormes efforts pour neutraliser les terroristes. Je rends également hommage à la France dont les contingents participent courageusement à la lutte contre les djihadistes dans le cadre de l'opération Barkhane.

Le Cameroun, de son côté, conjugue ses efforts avec tous les pays voisins du bassin du lac Tchad et les partenaires

internationaux de bonne volonté, pour neutraliser la capacité de nuisance de la secte Boko Haram.

Une telle solidarité est d'autant plus nécessaire que nos Etats en développement ont besoin de davantage de ressources financières pour construire des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, énergétiques et industrielles pour leur développement. Ces réalisations favorisent la création de nombreux emplois susceptibles de détourner notre jeunesse de l'aventure vers d'autres continents, et de nous éviter le drame qui fait de la mer Méditerranée un grand cimetière hideux en ce début du 21ème siècle.

***Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,***

La communauté internationale se doit également d'apporter des solutions aux tensions commerciales entre grandes puissances qui, non seulement réduisent le commerce mondial, mais aussi contrarient les opportunités de développement de nos Etats.

De même, une attention particulière doit être portée au risque, de plus en plus manifeste, de remise en question du multilatéralisme qui a permis, jusqu'ici, à la communauté humaine de ne plus connaître de conflit à l'échelle mondiale.

Cette remise en question s'accompagne malheureusement de la mise en place, dans certains pays, de « gouvernements populistes » qui privilégient des solutions nationales là où les problèmes sont globaux et communs.

Il faut espérer que l'on prendra collectivement conscience que les questions d'environnement, de climat et de développement,

ainsi que les problèmes migratoires, constituent une preuve suffisante de l'interdépendance des Etats et de la nécessité d'agir solidairement afin d'y apporter des solutions idoines.

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Au cours de l'année qui vient de s'achever, le Cameroun a, pour sa part, poursuivi, en amplifiant, ses efforts pour que règnent la paix et la sécurité sur toute l'étendue de son territoire.

Ainsi, dans la région de l'Extrême-Nord, nos forces de défense et de sécurité ont renforcé leur présence afin de réduire, voire d'empêcher les incursions des terroristes de la secte Boko Haram qui, malheureusement, continuent de causer des pertes humaines et matérielles.

C'est l'occasion pour moi de lancer un appel fraternel à tous les pays du bassin du lac Tchad, affectés, afin qu'ils se remobilisent et redoublent d'efforts pour mettre définitivement ces terroristes hors d'état de nuire.

S'agissant des problèmes dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, diverses mesures ont été prises afin d'envisager, objectivement et à brève échéance, un retour définitif de la paix.

Le Grand Dialogue National a permis de formuler des recommandations dont certaines connaissent un début de mise en œuvre, avec les lois récemment adoptées par le Parlement. Ainsi, nos deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest bénéficient, dans le cadre de notre République, d'un statut spécial répondant amplement aux aspirations de nos concitoyens qui y vivent.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux pays amis, aux organisations internationales, comme les

Nations Unies, le Commonwealth, la Francophonie et l'Union Africaine, pour leur compréhension, leur accompagnement et leur soutien dans la gestion de ce délicat problème.

Au plan économique, le Cameroun entend bien poursuivre résolument sa marche vers l'émergence, malgré les difficultés et les écueils. Sa Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 est orientée en ce sens.

Notre pays se félicite aussi de l'entrée en vigueur de la Zone de Libre Echange Continentale dont il espère qu'elle ouvrira de nouvelles perspectives au commerce intra-africain.

Sur le plan diplomatique, le Cameroun a reçu, au cours de l'année 2019, la visite de nombreuses hautes personnalités étrangères ainsi que de dirigeants d'organisations internationales. Après de tous ces hôtes, j'ai pu faire valoir le point de vue de notre pays qui a besoin de vivre en paix et en sécurité, conditions d'un développement durable auquel aspirent légitimement tous nos compatriotes.

C'est le sens que je donne à ma participation au Forum pour la Paix qui s'est tenu en novembre dernier à Paris.

La ferme volonté de mon pays à éradiquer les pandémies que constituent le sida, la tuberculose et le paludisme, m'a amené à prendre part à la 6ème Conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial qui y est consacré.

A cette occasion, le Cameroun a fait une contribution substantielle qui tenait compte de son niveau de ressources et de développement. Je voudrais ici, une fois de plus, saluer les efforts de la France qui a mobilisé la communauté internationale pour que le Fonds Mondial de lutte contre ces pandémies puisse retrouver des ressources nécessaires à son action.

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Il reste, à mon avis, que la communauté internationale devra répondre à la question suivante : le monde peut-il continuer à évoluer dans un contexte de « guerre commerciale », de méfiance entre les Etats, d'incompréhension entre gouvernants et gouvernés ?

Si, comme on peut le supposer, la réponse est négative, il me paraît que seule une conférence internationale au plus haut niveau pourrait jeter les bases de « l'acte II de la mondialisation », selon les termes d'un éminent politologue[1], c'est-à-dire une mondialisation qui mette l'homme et son environnement au cœur de toute activité économique.

***Monsieur le Doyen,
Mesdames, Messieurs les Membres du Corps diplomatique,***

Le moment est maintenant venu pour moi de vous prier de transmettre aux hautes autorités que vous représentez, mes vœux les meilleurs pour l'Année Nouvelle.

A vous-mêmes, à vos familles, j'adresse mes souhaits les plus sincères de bonheur, de santé et de succès pour l'année 2020.

Vive la coopération internationale !

Vive la solidarité internationale !

Je vous remercie de votre attention.





Cérémonie de triomphe de la 37^{ème}
promotion de l'École Militaire
Interarmées (EMIA) baptisée « Général de
Division Kodji Jacob »

**Discours de S.E.M. Paul BIYA,
Président de la République,
Chef des Forces Armées**

Yaoundé, le 24 janvier 2020



**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,
Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême, et
Monsieur le Procureur Général près ladite Cour,
Monsieur le Premier Vice-Président du Sénat,
Monsieur le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions diplomatiques
et Représentants des Organisations internationales,
Monsieur le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major
des Armées,
Messieurs les Officiers Généraux,
Mesdames et Messieurs les Officiers, Sous-officiers et
Militaires du rang,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Au cours de ces dernières années, la sécurité de notre pays a été mise à rude épreuve. Trois de nos régions ont été ou sont particulièrement concernées par des problèmes d'insécurité.

A l'Extrême-Nord, les incursions de l'organisation terroriste Boko Haram continuent de semer, de temps en temps, la mort et la désolation auprès de nos concitoyens.

A notre frontière de la région de l'Est, ce sont des bandits de grand chemin qui se livrent à diverses exactions.

Dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, des sécessionnistes, mués en multiples bandes armées, continuent de commettre des atrocités et de détruire les biens de certains de nos concitoyens qui n'aspirent qu'à vivre en paix.

Pourtant, de multiples et pressants appels à la paix, ont été lancés. De nombreuses mesures ont été prises pour que des personnes qui se sont insurgées contre leur patrie déposent les armes et retrouvent la voie de la raison en se réinsérant pacifiquement dans la société.

Force, hélas, est de constater que quelques groupes continuent d'entretenir l'insécurité à certains endroits, dans ces deux régions.

Mais, l'action déterminée de nos forces de défense et de sécurité pour protéger nos concitoyens du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a permis d'améliorer considérablement la situation. Pour l'avenir, on peut espérer que les nouvelles dispositions prises à la suite du Grand Dialogue National contribueront au retour définitif au calme et à la paix.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais à cette occasion rappeler le rôle capital qui est celui de nos forces de défense et de sécurité. Elles doivent non seulement protéger la Nation contre d'éventuelles agressions extérieures mais aussi s'opposer à toute menace visant notre unité nationale.

Elles accomplissent cette double mission avec un courage et une maîtrise dignes d'éloges et, il faut le dire, au prix de lourds sacrifices. C'est pourquoi je tiens aujourd'hui à leur renouveler l'expression du soutien de notre Nation tout entière et de mon estime personnelle.

M'adressant maintenant aux jeunes officiers de la promotion « Général de Division Kodji Jacob », dont nous célébrons aujourd'hui le triomphe, je vous demande de vous inspirer de l'exemple donné par ce brillant officier supérieur dont votre promotion porte le nom.

En effet, le Général de Division Kodji Jacob est tombé au champ d'honneur le 22 janvier 2017, victime d'un accident d'hélicoptère, au retour d'une mission de reconnaissance à l'Extrême-Nord dans le cadre de la lutte contre la secte terroriste Boko Haram. Il assumait alors les fonctions de Commandant de l'Opération « Emergence 4 ».

Il s'est distingué, tout au long de sa carrière, par sa bravoure, son intelligence et sa proximité avec la troupe.

Jeunes officiers de la promotion « Général de Division Kodji Jacob »,

Vous avez reçu, pendant trois années, une formation exigeante à l'Ecole Militaire Interarmées. Munis des connaissances de base nécessaires à l'accomplissement des missions qui vous seront confiées et formés aux valeurs républicaines, vous allez devoir, dès maintenant, vous adapter au contexte général de la situation de notre pays.

C'est un contexte marqué par l'existence de menaces d'un type nouveau. Vous pourriez faire face à des conflits dits asymétriques. Vous pourriez également faire face à la

cybercriminalité qui peut non seulement porter atteinte à la sécurité nationale, mais aussi déstabiliser l'économie nationale.

Vous êtes désormais membres d'une armée républicaine. Ainsi, en accomplissant vos missions, vous vous devez de respecter les droits humains et d'être les défenseurs du bien-être de vos compatriotes.

Je vous demande par ailleurs de travailler toujours en synergie avec ceux-ci et de les assister en cas de besoin. C'est l'une des conditions de succès dans vos missions.

De même, je vous recommande d'établir une collaboration étroite avec les autorités locales. Faites également en sorte d'être proches de vos subordonnés, dans le respect, bien entendu, de la discipline qui constitue la force des armées.

Je voudrais ici féliciter les cadres civils et militaires, à différents niveaux de la hiérarchie, pour le travail et le dévouement dont ils ont fait preuve durant votre formation.

Je tiens aussi à saluer la réussite de vos camarades des pays frères, de la République Centrafricaine, de la République du Congo, de la République de Côte d'Ivoire, de la République Gabonaise et de la République de Guinée. Leur présence parmi vous est un témoignage éloquent du bon label de votre Ecole, de la vitalité de la coopération sous-régionale et régionale, ainsi que de l'excellence des relations entre le Cameroun et leurs pays respectifs.

Jeunes officiers de la promotion « Général de Division Kodji Jacob »,

Je voudrais enfin vous féliciter d'avoir choisi le métier des armes. Car c'est un métier qui nécessite la possession de compétences peu communes. Mais c'est aussi et surtout une vocation qui a ceci de particulier qu'elle implique l'éventualité du sacrifice suprême. Ce qu'un poète du 19ème siècle avait qualifié sobrement de « servitude et grandeur militaires ».

Au moment où vous vous apprêtez à rejoindre vos unités, je vous recommande de suivre les traces de vos aînés qui ont toujours servi dans le respect de votre devise, c'est-à-dire avec « Honneur et Fidélité ».

Vive les Forces de défense et de sécurité camerounaises !

Vive le Cameroun !







Déclaration du Chef de l'Etat après son vote aux élections législatives et municipales

Yaoundé, le 09 février 2020



« D’abord un sentiment de joie, de satisfaction. J’ai accompli mon devoir de citoyen et j’en suis heureux. Je saisis cette occasion pour demander à tous mes compatriotes de faire leur devoir en allant au vote, contrairement aux appels au boycott de certains petits partis politiques. En tout cas, la démocratie marche au Cameroun et elle avance à grand pas, et je vous en félicite les Camerounais.

Ce que je disais, c’est que la démocratie fait des pas de géant au Cameroun. Il y a eu le Grand Dialogue National, il y a les lois sur la décentralisation, le statut spécial, la loi sur le bilinguisme et bientôt nous aurons aussi, quand les élections municipales auront pris fin, on aura à élire les conseillers régionaux. C’est le grand pas vers une démocratie plus développée. Je n’en suis que satisfait et je remercie les Camerounais de m’apporter leur dynamisme, leur concours à la marche de cette grande démocratie ».



Message du Chef de l'Etat à l'occasion de la 54^{ème} Édition de la Fête de la Jeunesse

Yaoundé, le 10 février 2020

Mes chers jeunes compatriotes,

Il n'y a pas si longtemps, m'adressant à la Nation, je vous disais que le septennat en cours devait être décisif. Je pensais bien entendu à notre accès à l'émergence à l'horizon 2035 qui validerait nos avancées dans le domaine de la démocratie et du progrès économique et social. Eh bien, je crois que les faits sont en train de me donner raison.

Il fallait en priorité régler le problème, depuis longtemps pendant, de la mise en œuvre de la décentralisation. Le Grand Dialogue National a ouvert la voie à l'adoption, par le Parlement, du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées et d'une loi qui assure l'égalité de l'usage du français et de l'anglais. Ces textes ont été promulgués par mes soins dans les meilleurs délais.

Rien ne s'oppose donc plus à leur application. Il s'agit en réalité d'une véritable révolution pacifique qui répond aux aspirations de nos concitoyens à une meilleure participation à la gestion des affaires locales. A quoi s'ajoutent les dispositions d'un statut spécial pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui tient compte de leurs particularités sociales et culturelles.

Mais, me direz-vous, pourquoi nous parler d'un problème qui ne nous concerne pas spécifiquement ? Il y a, à cela, deux raisons :

- D'une part, vous serez la première jeune génération à bénéficier des opportunités qui vont se présenter à ceux qui

voudront s’investir dans la gouvernance locale. Et je vous engage vivement à le faire.

- D’autre part, le nouveau processus de décentralisation a valeur d’exemple. Il apporte la preuve que les problèmes liés à l’évolution de notre société peuvent se régler par la concertation sans recourir à la violence.

Mes chers jeunes compatriotes,

Je voudrais insister sur ce point, car il n’y a que trop d’endroits dans le monde – et notamment en Afrique – où la violence fait le malheur des peuples. Nous ne voulons pas de cela au Cameroun. Notre objectif demeure l’établissement d’une société pacifique, démocratique, juste et prospère.

C’est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour avancer dans cette voie, en mettant l’accent sur le développement de notre système éducatif.

Déjà parvenu à un niveau de qualité reconnu, il continuera de faire l’objet d’une attention particulière du Gouvernement. A titre d’exemple, tous types d’enseignement confondus, ses dotations budgétaires représentent, en 2020, environ le septième des dépenses de l’Etat.

Des jeunes ayant reçu une bonne éducation et une bonne formation auront naturellement les meilleures chances de se comporter en citoyens responsables et d’accéder à l’emploi.

Ce dernier problème reste préoccupant, surtout s'agissant des jeunes. Il n'y a pas en effet, pour le moment, adéquation entre la demande et l'offre d'emplois. L'Etat et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle font tout ce qu'ils peuvent pour apporter des réponses. Le premier par ses recrutements dans la fonction publique et l'armée. Le second par la mise en œuvre de différents programmes d'aide à l'emploi.

Mais, il faut bien reconnaître que ces efforts, même s'ils sont appréciables, ne sont pas de nature à régler un problème qui tient au fait que notre économie ne crée pas suffisamment d'emplois. Malgré ce handicap, on peut toutefois se réjouir de ce que, selon les statistiques, un peu plus de 500.000 emplois ont été créés l'an dernier dans le secteur moderne de notre économie.

La situation actuelle de celle-ci est la résultante des différentes crises qui se sont produites au cours des vingt dernières années. J'ai évoqué récemment cette question dans mon message de fin d'année à la Nation.

J'ai dit en substance que notre économie évoluait de façon plutôt satisfaisante et que notre croissance était repartie à la hausse. Mais je précisais aussi que le contexte international demeurait incertain et que nous devons faire des efforts supplémentaires pour rester sur la trajectoire de l'émergence. Antérieurement, j'avais eu l'occasion de déplorer notre dépendance excessive vis-à-vis de l'extérieur et de suggérer de l'alléger.

C'est tout le sens de notre politique de développement qui vise à moderniser notre agriculture, à stimuler notre industrialisation, notamment en transformant nos matières premières agricoles et minérales, et à développer le numérique. Nous pourrions ainsi faire baisser nos importations, augmenter nos exportations et créer de nouveaux bassins d'emplois. C'est à vous, mes chers jeunes compatriotes, que reviendra cette tâche exaltante au cours des prochaines décennies.

Par ailleurs, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique poursuivra ses activités au bénéfice des jeunes dans les domaines de l'éducation civique et de l'intégration nationale, de leur insertion économique et de l'application du Plan Triennal Spécial Jeunes. C'est le cas avec l'initiative Youth Connekt Cameroon, récemment lancée à Yaoundé.

Ces différents programmes concernent plusieurs centaines de milliers de jeunes.

Au registre des satisfactions que nous pouvons légitimement éprouver, je mentionnerai les succès remportés par nos jeunes sportifs sur la scène internationale. Qu'il s'agisse :

- du 2^{ème} titre de champion d'Afrique des Nations de notre équipe de football messieurs des moins de 17 ans en avril 2019,
- du 2^{ème} titre de championne d'Afrique de notre équipe nationale de volley-ball dames en juillet 2019 et

- de la consécration, en janvier 2020, de notre équipe nationale féminine de football comme meilleure équipe du continent,

Je crois que nous pouvons être fiers de notre jeunesse sportive qui fait flotter très haut les couleurs du Cameroun.

Mes chers jeunes compatriotes,

Il n’y a pas si longtemps, lors d’un Conseil Ministériel, j’avais demandé au Gouvernement d’envisager la mise en place d’un plan national de lutte contre la consommation des drogues et de l’alcool. Celle-ci avait alors atteint la côte d’alerte au sein de la jeunesse camerounaise. J’invite encore aujourd’hui le Gouvernement à se mobiliser davantage pour lutter contre ce fléau.

Je saisis également l’occasion de cette Fête de la Jeunesse pour, une fois de plus, lancer un appel à nos jeunes compatriotes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ceux qui se sont laissé enrôler dans des bandes armées et qui continuent d’entretenir un climat d’insécurité dans ces deux régions doivent déposer les armes, à l’exemple de ceux, nombreux, qui l’ont déjà fait et qui vivent tranquillement au sein de nos communautés. Je continue de les exhorter à sortir de la brousse et à retrouver leurs autres jeunes concitoyens qui mènent une vie normale au sein de la société.

Mes chers jeunes compatriotes,

Je ne peux pas ne pas évoquer, avant de conclure, un événement récent qui bouleverse nos consciences : le meurtre, à Yaoundé, d'un jeune professeur de mathématiques par un de ses élèves. Cet acte, à peine croyable, en dit long sur les dérives de nos sociétés modernes.

J'en appelle aux parents, aux hommes de religion et aux enseignants pour que, grâce à l'éducation qu'ils dispensent, de tels faits ne puissent se reproduire. Je vous demande également de réfléchir à ce qui s'est passé, d'en mesurer la gravité et de prendre l'engagement de ne jamais commettre de tels actes.

Je saisis cette occasion pour exprimer de nouveau aux malheureux parents concernés mes très sincères condoléances.

Mes chers jeunes compatriotes,

Il y a soixante ans – j'avais alors votre âge, le Cameroun accédait à l'indépendance. Les jeunes de l'époque en avaient rêvé et elle est devenue réalité.

La tâche était immense. Nous en étions conscients. Il aura fallu beaucoup d'efforts, mais aussi de sang et de larmes, pour arriver où nous en sommes. Ce sont des générations de jeunes comme vous qui y ont consacré leur vie. Nous n'avons pas à avoir honte de ce qu'ils ont fait.

Aujourd’hui, les Camerounaises et les Camerounais, dans leur grande majorité, peuvent manger à leur faim, se faire soigner, aller à l’école, au collège, au lycée, à l’université, ont le droit de s’exprimer et de voter librement.

Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire. Nous le ferons ensemble. Nous bâtirons ensemble la société juste et prospère que nous appelons de nos vœux.

Mes chers jeunes compatriotes,

Pour le bien de notre pays, j’ai besoin de vous.

Bonne Fête de la Jeunesse !

Vive la jeunesse camerounaise !

Et vive le Cameroun !

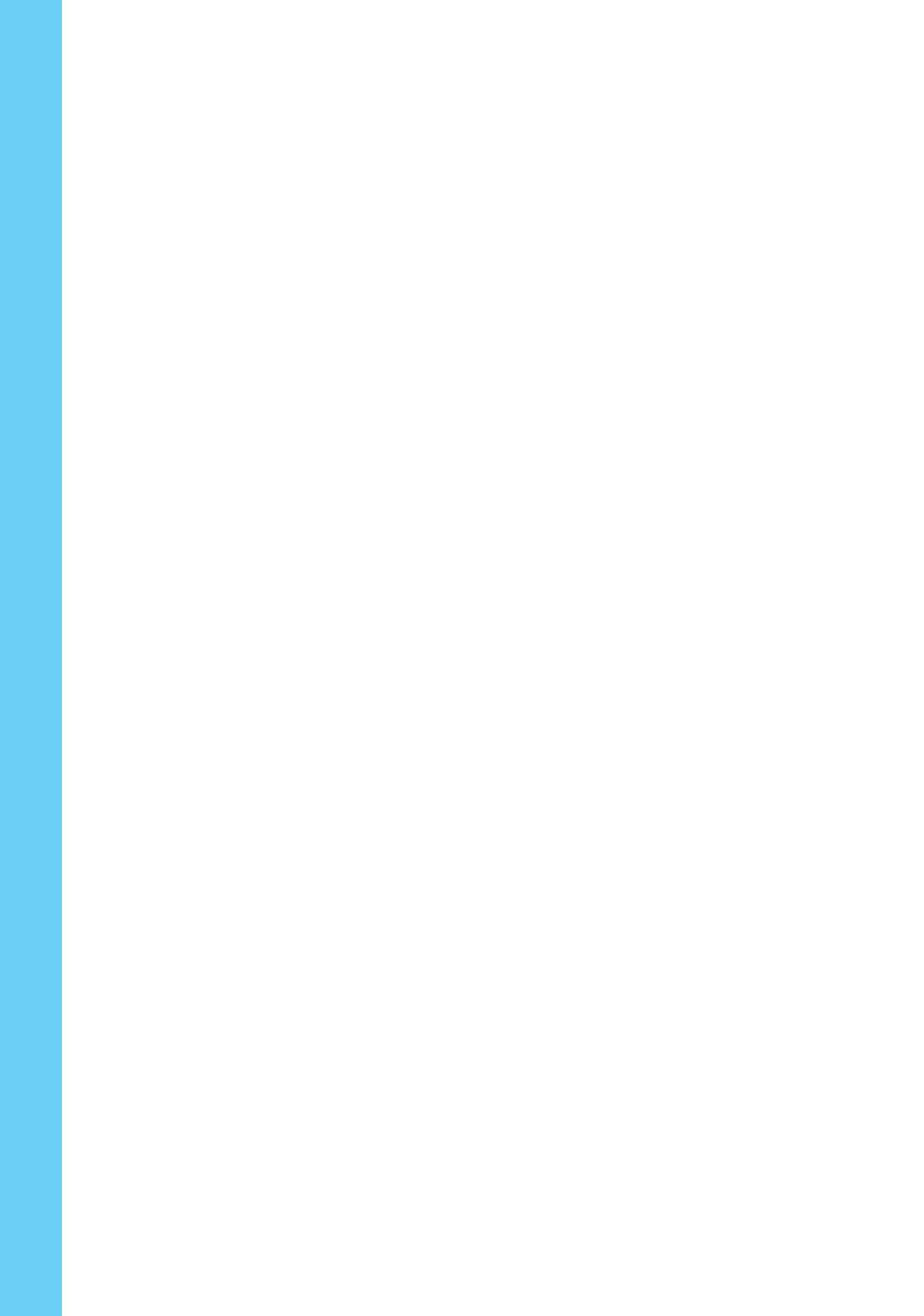




11^{eme} Edition de la journée
de la Communauté Economique
et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

**Discours de S.E.M. Paul BIYA, Président
de la République du Cameroun
Président en exercice de la Conférence
des Chefs d'Etats de la CEMAC.**

Yaoundé, le 15 mars 2020



Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, Chers Frères, Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

Le 16 mars marque, comme vous le savez, la commémoration du passage de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) à la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), intervenu en 1994 à N'Djamena. C'est aussi, cette année, le jour où nous célébrons la 11ème édition de la Journée de la CEMAC, instituée par l'Acte Additionnel du 25 juin 2008.

Cette commémoration est également l'occasion de nous féliciter ensemble d'appartenir à l'une des sous-régions de notre Continent dont l'économie est prometteuse. Sa population, jeune et dynamique, représente un atout pour le développement de l'Afrique en général et celui de notre sous-région en particulier.

La Journée de la CEMAC est un moment de portée historique. Elle offre aux pays fondateurs de la CEMAC l'occasion de dresser un bilan. Elle permet d'autre part d'envisager les perspectives de leur action commune qui demeure le développement économique et social inclusif de nos Etats membres à travers la densification des échanges intracommunautaires.

C'est donc dire qu'au-delà de sa dimension commémorative, la Journée de la CEMAC est l'une des

plateformes de réflexion sur l'ensemble des défis auxquels doit faire face la sous-région Afrique Centrale, notamment la libre circulation des personnes et des biens.

Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

Si l'on peut se réjouir de la mise en œuvre progressive de la libre circulation des personnes et des biens, il est clair que celle-ci ne saurait être réalisée sans infrastructures en nombre suffisant et de qualité. Autrement dit, la problématique des infrastructures demeure l'une des contraintes majeures du développement de notre espace communautaire.

C'est à juste titre que le thème central de la présente édition de la Journée de la CEMAC s'intitule « *Améliorer les infrastructures physiques pour promouvoir les échanges entre les peuples de la CEMAC* ». Il nous invite à réfléchir aux pistes de solution susceptibles de nous permettre de relever le défi infrastructurel de la sous-région. Ceci dans un contexte marqué par l'avènement de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine.

Ce thème s'inscrit donc en droite ligne de l'axe 3 de notre Programme Economique Régional. Celui-ci est consacré notamment aux infrastructures économiques et à l'aménagement de notre espace communautaire.

Les objectifs poursuivis à cet égard traduisent notre volonté commune d'ouverture à des échanges importants et plus fluides. Ils bénéficient aussi bien à chacun de nos Etats

qu'à l'ensemble de notre sous-région. Je pense notamment à la construction des infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunication. Un développement économique véritable ne saurait être envisageable sans ces infrastructures.

Par ailleurs, la densification de notre tissu infrastructurel constituera, j'en suis persuadé, un levier efficace pour la diversification de nos économies. Le développement des filières de croissance qui conditionnent l'accès à l'émergence des dites économies en est tributaire.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, Chers Frères,

Dans cette perspective, la réduction de la fracture numérique et le développement accéléré de l'économie circulaire au sein de notre sous-région s'inscrivent, entre autres, au nombre des défis que nous devons absolument relever. Il conviendra de bâtir un espace communautaire plus apte à anticiper les enjeux d'un monde en perpétuelle mutation et à tirer profit des opportunités qui s'offrent à l'amélioration du bien-être de nos populations.

Si l'on peut saluer les efforts déjà déployés en faveur de la réalisation d'un nombre non négligeable d'infrastructures physiques, la connectivité entre nos Etats et avec les autres sous-régions du Continent reste l'objectif central vers lequel nous devons tendre.

Il est vrai que le contexte économique difficile que traverse notre communauté depuis quelques années nous invite à une gestion rigoureuse de nos finances publiques.

Toutefois, les premiers résultats de nos efforts nous permettent d'envisager, avec plus de sérénité, la poursuite de notre développement et, partant, notre marche vers l'émergence.

Nous devons poursuivre ces efforts face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

A cet égard, nous devons exprimer notre gratitude à nos partenaires extérieurs pour leur constante sollicitude. Je les remercie de maintenir leur soutien en faveur des réformes engagées au sein de la CEMAC.

Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

En vous remerciant de votre attention, je voudrais vous assurer, en ma qualité de Président en exercice de notre Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, de ma détermination à contribuer autant que possible au renforcement du processus d'intégration de notre sous-région en vue de l'atteinte des objectifs de notre Organisation à l'horizon 2025.

Je souhaite plein succès aux célébrations marquant la commémoration de la 11ème édition de la Journée de la CEMAC.

Vive l'intégration sous-régionale !

Vive la CEMAC !



Message du Chef de l'Etat à la Nation la veille de la Fête du 20 Mai 2020

Yaoundé, le 19 mai 2020



« Le port du masque dans l'espace public restera obligatoire jusqu'à nouvel ordre ».

***Camerounaises, Camerounais,
Mes chers compatriotes,***

Je ne m'adresse pas habituellement à vous à la veille de notre Fête Nationale. Elle est traditionnellement l'occasion de célébrer, dans la joie, notre unité nationale ainsi que les valeurs de notre République et de notre démocratie.

Aujourd'hui, le contexte est différent. Comme la plupart des pays du monde, le Cameroun est atteint par le COVID-19. Notre système de santé est mobilisé pour combattre cette grave maladie. Diverses dispositions, annoncées par le Premier Ministre, ont été prises pour freiner la propagation. Il est impératif que les consignes qui ont été données (port de masques, distanciation physique, lavage fréquent des mains) soient scrupuleusement respectées. Il y va de la santé de tous et de chacun.

Dans ces conditions, il n'était pas possible que les festivités qui marquent notre Fête Nationale soient maintenues, en raison des rassemblements que cela implique. Ce n'est évidemment pas de gaieté de cœur que j'ai dû prendre cette décision. Mais ma préoccupation principale étant la protection de la santé de mes compatriotes, il n'y avait pas d'hésitation possible.

La plupart d'entre vous ont bien compris que devant le danger sournois que représente le COVID-19, il convenait de mettre de côté les querelles politiciennes et de présenter un front commun. Certains dirigeants politiques qui n'appartiennent pas à la majorité gouvernementale se sont exprimés dans ce sens. Je les en remercie.

Nous avons eu également la satisfaction de recevoir l'aide et les encouragements de pays amis, d'organisations internationales, de dirigeants d'entreprises nationales et étrangères, ainsi que de diverses personnalités comme M. Jack MA de la fondation Alibaba. Je veux ici les remercier en votre nom.

Mes chers compatriotes,

La première chose que je voudrais vous dire en ce jour est de ne pas céder à la panique, et de ne pas croire les fausses informations véhiculées par les réseaux sociaux notamment. Le défi est certes grand, mais nous sommes capables de le relever ensemble comme nous l'avons fait en de nombreuses autres circonstances.

Je veux aussi que vous sachiez que le Gouvernement, sous mon impulsion, fait le maximum possible pour nous sortir de cette grave crise sanitaire.

Comme je l'ai dit, les mesures de protection ont d'ores et déjà été prises pour contrer la propagation du COVID-19 sur notre territoire.

Malgré cela, le nombre de personnes infectées augmente de jour en jour, apportant la preuve que la lutte contre cette pandémie est complexe et difficile. J'invite donc chacun de vous à s'y impliquer personnellement. Il est essentiel que les mesures qui ont été indiquées soient absolument respectées par chacun de nous. C'est une des conditions de la victoire que nous voulons tous remporter contre ce virus.

J'invite particulièrement tous les responsables politiques, tous les hommes de religion, tous les leaders d'opinion, tous les responsables d'associations, tous les chefs traditionnels et tous les corps constitués à continuer à s'investir pleinement dans ce combat contre le COVID-19. Bien entendu, tout ceci dans le cadre fixé par le Gouvernement et dans le respect des lois et règlements de la République.

Mes chers compatriotes,

Sans plus attendre, je voudrais m'associer à la douleur des familles qui ont perdu leurs proches des suites de cette terrible maladie. J'adresse mes encouragements aux malades encore hospitalisés dans nos formations sanitaires et leur souhaite un prompt rétablissement. Je demande par ailleurs aux personnes testées positives de respecter scrupuleusement les règles de confinement.

Je tiens également à saluer l'extrême courage du corps médical camerounais et de ceux qui l'assistent. Avec les moyens qui sont les nôtres, ils font le maximum pour soigner les personnes infectées. En effet, ils ne baissent pas les bras face à la gravité de l'infection au COVID-19. La Nation, par ma voix, les en félicite et les encourage à persévérer dans cette voie.

Comme vous le savez, depuis l'apparition de cette pandémie dans notre pays, à côté des mesures de protection dont j'ai déjà parlé, un Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus a été mis en place. J'ai pris des dispositions pour que, dans la limite de nos moyens présents, il soit alimenté, dans un premier temps, à hauteur d'un milliard de francs CFA. En fonction de l'évolution des besoins sur le terrain, des ressources nouvelles pourraient y être apportées.

C'est pour moi le lieu de féliciter les concitoyens qui ont déjà versé des contributions. J'invite ceux qui le peuvent, à en faire autant. La solidarité nationale l'exige.

Dans le combat qui est le nôtre aujourd'hui, le Gouvernement s'emploiera à poursuivre la lutte contre toute instrumentalisation ou exploitation politique, économique ou sociale de cette tragédie.

Mes chers compatriotes,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur les conséquences économiques de cette crise sanitaire.

Nous nous trouvons aujourd'hui en face de nouveaux défis liés à la forte baisse des places boursières, à la chute des cours des matières premières et à un fort ralentissement imprévu de nos échanges commerciaux. La pandémie du Coronavirus a donc un impact négatif sur l'économie mondiale ainsi que sur la nôtre.

Il nous faudra, bien sûr, retrouver plus tard le chemin de la croissance tout en veillant à ce que, pendant cette période d'incertitude et de difficulté, les emplois soient préservés dans la mesure du possible.

J'invite le Gouvernement à continuer à se mobiliser comme il l'a fait depuis le début de cette crise sanitaire. Dans un contexte social inédit, il devra en particulier se montrer ingénieux et inventif pour maintenir nos équilibres financiers, contenir le taux d'inflation, assurer la continuité du service public, notamment dans le secteur éducatif, et réguler l'activité économique de manière à sauvegarder la stabilité et la paix sociales.

Sur le plan sanitaire, malgré la progression des cas détectés positifs au Coronavirus, la situation reste maîtrisable. Nous n'épargnerons donc aucun effort pour limiter la propagation du virus et réduire le taux de mortalité induit par cette pandémie.

La crise sanitaire mondiale due au Coronavirus va sans doute provoquer un tournant dans le fonctionnement de notre société. Elle exige, dès à présent, de poursuivre le renforcement de nos structures sanitaires, de densifier notre offre de soins et, surtout, de remettre à jour certains de nos projets et programmes de développement.

D'autre part, devant l'épreuve, notre système de santé devra se montrer encore plus efficace. Les autres pathologies qui affectent tout autant les Camerounais ne doivent pas être négligées. Il doit en être de même du programme habituel de vaccination. C'est pourquoi des centres spécialisés de prise en charge des malades du COVID-19 ont été aménagés à Yaoundé et à Douala. D'autres sont en voie de l'être dans les chefs-lieux de régions et de départements.

Mes chers compatriotes,

Avant de conclure, j'estime nécessaire de revenir quelques instants sur les mesures de protection mises en œuvre pour enrayer la propagation du coronavirus. La plupart sont déjà appliquées et contribuent certainement à ralentir la diffusion de la pandémie.

Mais, en considération de l'évolution de la situation sanitaire et des effets du COVID-19 sur notre vie économique et sociale, un certain réajustement devenait indispensable. J'ai

alors instruit le Premier Ministre, qui s'était déjà exprimé à deux reprises sur ce sujet, de reprendre la parole pour annoncer de nouvelles mesures et en adapter d'autres déjà en application. Ce qu'il a fait le 30 avril avec toute la clarté nécessaire.

Sans revenir sur le détail des 19 mesures édictées à la fin du mois dernier, je voudrais en préciser l'esprit. Il s'agissait essentiellement d'atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie nationale et sur la vie des ménages les plus fragiles. En tirant les leçons encourageantes de notre stratégie de riposte contre le COVID-19, il a été possible de prendre des mesures d'assouplissement et de soutien au bénéfice des secteurs économiques concernés et des personnes les plus touchées par la pandémie.

Ces mesures visent notamment :

- à faciliter la vie sociale et les déplacements des individus,
- à suspendre le versement de certains impôts, taxes et cotisations,
- à soutenir les entreprises en difficulté,
- et à relever le niveau des allocations familiales et de certaines pensions.

Il va de soi que ces assouplissements ne nous dispensent pas d'observer les « gestes barrières » visant à limiter la propagation de la pandémie, et en particulier le port du masque dans l'espace public ainsi que l'interdiction des rassemblements.

Je demande donc aux Camerounaises et aux Camerounais de faire confiance aux pouvoirs publics. Le Gouvernement est

pleinement conscient de la gravité de la situation et est prêt à prendre toutes les mesures nécessaires. Déjà, je peux affirmer ceci :

- dès qu'un traitement sera disponible, le nécessaire sera fait pour le mettre à la disposition de nos concitoyens ; avant cela,
- le port du masque dans l'espace public restera obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

A cet effet, l'industrie locale doit continuer à s'investir dans la fabrication des masques et des gels hydro-alcooliques, dans le strict respect des normes prescrites par le Gouvernement et l'OMS.

Je sais pouvoir compter, une fois de plus, sur votre patriotisme, votre sens des responsabilités et votre courage pour qu'ensemble, nous parvenions à vaincre ce fléau qui touche la planète entière. Dans ce cadre, évitons de stigmatiser ceux qui sont atteints par la maladie. Chacun doit se sentir concerné et apporter sa contribution au combat contre la propagation de ce virus. N'oublions pas que la négligence d'une seule personne peut nuire gravement à l'ensemble de la communauté. Ne baissons donc pas la garde.

Camerounaises, Camerounais,

Mes chers compatriotes,

Vous l'aurez compris, il nous faudra beaucoup d'efforts pour mener la lutte contre le COVID-19 qui peut devenir une menace à la stabilité de nos Etats.

Dans cette période difficile, nous devons rester un peuple uni, solidaire et discipliné.

J'en appelle donc à une sorte d'« union sacrée » de toutes les forces vives de la Nation pour combattre la pandémie du Coronavirus. Je salue à ce propos, une nouvelle fois, l'attitude de la quasi-totalité des dirigeants politiques et des autorités religieuses qui ont accepté de se joindre à ce combat national. J'encourage également tous les efforts visant à mettre au point un traitement endogène du COVID-19. Consacrons toutes nos énergies à la lutte contre cet ennemi commun.

Vive la République !

Vive le Cameroun !



Conseil Supérieur de la Magistrature

**Allocution d'ouverture
du CHEF DE L'ETAT.**

Yaoundé, le 10 août 2020



Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Vice-Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Supérieur de la Magistrature,

Je vous souhaite la bienvenue en ce lieu à l'occasion de la tenue, ce jour, de la session du Conseil Supérieur de la Magistrature de l'année 2020.

Celle-ci se tient au lendemain d'un profond renouvellement de cette institution qui a consacré l'entrée, en son sein, de nouveaux Membres Titulaires et Suppléants, ainsi que d'un nouveau Secrétaire.

La présente session est aussi marquée par l'intégration, dans le Corps Judiciaire, des Auditeurs de Justice de la Section Common Law, récemment créée à l'ENAM. Ceux-ci sont issus du recrutement spécial des personnels judiciaires anglophones afin d'appliquer, dans les ressorts des Cours d'Appel du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, cette innovation juridique.

J'adresse aux uns et aux autres mes vives félicitations.

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Supérieur de la Magistrature,

Vous êtes appelés, par vos avis et propositions, à assister le Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, dans l'exercice de sa mission constitutionnelle de garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire et du bon fonctionnement de cette institution de l'Etat. C'est un rôle capital.

Je vous demande de vous acquitter de votre mission avec finesse, objectivité et mesure. Les termes du serment que certains vont prêter devront être, pour vous, source d'inspiration et d'engagement au service d'une justice crédible, fidèle à ses principes, disposant d'un personnel compétent, et appréciée de nos concitoyens.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la session du Conseil Supérieur de la Magistrature du 10 août 2020.

Je vous remercie.



Message du chef de l'Etat à la Nation

à l'occasion de la fin d'année 2020 et du Nouvel An 2021

Yaoundé, le 31 décembre 2020



Camerounaises, Camerounais,***Mes chers compatriotes,***

Vous comprendrez, j'en suis sûr, que je commence ce message traditionnel en vous parlant de l'irruption, sur notre planète, de la pandémie du corona virus. A cet égard, l'année 2020 restera certainement dans les mémoires comme une année sombre, marquée par des centaines de milliers de morts à travers le monde.

Comme la quasi-totalité des pays, le Cameroun a été touché. Peut-être moins gravement que d'autres Etats. Malgré nos efforts, le COVID-19 a endeuillé de nombreuses familles et provoqué de graves difficultés dans le fonctionnement de notre économie et de notre société.

Je saisis cette occasion pour saluer de nouveau le dévouement de nos médecins, infirmiers et, de façon générale, de notre personnel de santé, grâce auquel de nombreuses vies ont pu être sauvées et continuent de l'être.

Il est peut-être trop tôt pour essayer de tirer les leçons de ce douloureux épisode qui, d'ailleurs, se poursuit. Est-il nécessaire de rappeler que l'actuelle pandémie n'est pas la première et que l'Histoire nous a appris que des épidémies ont anéanti des populations entières : la plus récente s'étant déclarée au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Faut-il y voir la responsabilité de l'homme, coupable d'exploiter sans modération les ressources naturelles de la planète et de se livrer sans cesse à des conflits générateurs de massacres et de maladies, ainsi qu'à des expériences pour développer des armes nouvelles ? La question doit, je crois, être

posée. Quelle que soit la réponse, c'est le mérite de notre époque d'avoir clairement soulevé le problème de la relation entre l'homme et son milieu naturel. C'était, me semble-t-il, l'objectif de la Conférence de Paris sur le réchauffement climatique dont les recommandations restent d'actualité.

Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas pour autant dormir sur nos lauriers. J'ai personnellement constaté que la plupart de nos concitoyens ne respectent plus les mesures de protection édictées par le Gouvernement.

Au moment où, partout ailleurs, l'on constate une deuxième vague de l'épidémie, couplée à l'apparition d'une nouvelle souche du virus plus contagieuse, je vous exhorte de nouveau à porter vos masques, à vous laver régulièrement les mains et à faire appel à un médecin ou à tout autre personnel de santé au cas où des symptômes apparaissent. C'est le seul moyen de préserver les vies et de freiner la propagation du virus.

Mes chers compatriotes,

L'attention que nous avons dû porter à la situation sanitaire ne nous a pas empêchés de nous consacrer aux autres tâches essentielles liées à la gestion de notre pays, c'est-à-dire :

- assurer la sécurité et la paix sur toute l'étendue de notre territoire national ;
- consolider notre processus démocratique,
- enfin, poursuivre la réalisation de notre programme de développement sur les plans économique, social et culturel.

Depuis quelques années, notre pays fait face à des menaces venant de l'extérieur, notamment à notre frontière orientale et dans la partie septentrionale de notre territoire.

Dans le premier cas, il s'agit de bandits de grands chemins, attirés par des proies faciles que constituent de paisibles éleveurs et leurs troupeaux.

Dans le second, ce sont désormais des raids isolés de Boko Haram ou des tentatives d'attentats-suicides confiés à des adolescents. La vigilance et l'action efficaces de nos forces de défense et de sécurité ont fait diminuer sensiblement les actes de ces criminels.

La situation est différente dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où des groupes armés, entretiennent un climat de terreur et d'insécurité. C'est ainsi que, périodiquement, ils attaquent des communautés isolées et également des établissements d'enseignement pour dissuader les parents d'y envoyer leurs enfants. La liste est déjà longue des exactions et des crimes qu'ils ont commis. L'un des plus odieux est celui qui a eu lieu récemment à Kumba et qui s'est soldé par la mort de 07 écoliers et des blessures infligées à plusieurs autres.

Ce crime qui choque la conscience humaine, ne restera pas impuni. Tous les coupables seront recherchés sans relâche, et traduits devant la justice. D'ores et déjà, l'opinion publique, et particulièrement celle de nos deux régions concernées, peut se rendre compte, si ce n'est déjà fait, que ces soi-disant « sécessionnistes » ne sont en réalité que des assassins, et qui plus est, des assassins d'enfants innocents. C'est peu dire que la tuerie de Kumba a suscité l'indignation générale.

C'est le moment pour moi d'en appeler, une fois de plus, à la responsabilité des pays amis qui hébergent les commanditaires et des organisations qui financent et animent, par divers canaux, les bandes armées dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Tous ceux qui, au terme des enquêtes, seront identifiés comme donneurs d'ordres ou complices de ces crimes odieux, devront répondre de leurs actes.

Pourtant, notre Gouvernement n'a jamais cessé d'apporter la preuve de sa volonté d'ouverture et de dialogue en libérant par exemple de nombreux ex-sécessionnistes et en facilitant leur réinsertion dans la société.

D'autre part, après la tenue du Grand Dialogue National, il a accéléré la mise en œuvre d'une ambitieuse politique de décentralisation qui comporte notamment, pour nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'accession à un statut spécial tenant compte de leurs spécificités et de leurs aspirations.

J'exhorte de nouveau les jeunes enrôlés dans les bandes armées à sortir de brousse et à regagner les centres de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) afin de retrouver, comme leurs autres jeunes compatriotes, une vie normale.

L'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'a que trop porté préjudice à notre pays. Notre démocratie permet l'expression pacifique de toutes les opinions, mais dans le respect des lois et règlements. Sinon, la paix et la stabilité seraient menacées.

C'est le lieu de se féliciter de l'attitude patriotique de ceux de nos concitoyens du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui, non seulement, coopèrent de plus en plus avec les forces de défense et

de sécurité, mais aussi entreprennent de lutter courageusement contre ces bandes armées. Ils ont pris conscience que ces gens-là n'agissent pas dans l'intérêt des populations.

Je voudrais également saluer ici la bravoure de nos forces de défense et de sécurité qui n'ont pas failli à leur devoir de protection de l'intégrité du territoire nationale, des personnes et des biens. Elles méritent le respect et la considération de tous. Je les encourage à persévérer et à demeurer une force républicaine, respectueuse des droits humains.

Par ailleurs, l'on doit regretter que quelques-uns de nos compatriotes, regroupés autour d'une personnalité dont les ambitions avaient été déçues lors de la dernière élection présidentielle, aient profité des difficultés sécuritaires et sanitaires pour tenter de susciter une insurrection, faussement appelée « marches pacifiques ». Grâce à la maturité du peuple camerounais, ces marches ont heureusement été peu suivies.

Est-il vraiment nécessaire de rappeler qu'en démocratie, l'accès aux responsabilités politiques est assuré par la voie des urnes et non par la rue, par certains médias ou par les réseaux sociaux ?

C'est précisément le cas au Cameroun où le processus démocratique se déroule selon les dispositions de notre Constitution et selon les règles fixées par nos lois. La période récente en a donné un bon exemple :

- en mars 2018, le mandat des sénateurs est renouvelé ;
- en octobre 2018, le Chef de l'Etat est élu avec une très large majorité ;

- en février 2020, des élections législatives ont lieu, assurant au Gouvernement une majorité confortable à l'Assemblée Nationale ;
- à la même date, les élections municipales mettent fin au système des délégués du gouvernement dans les grandes villes, désormais gérées par des maires élus ;
- en décembre 2020, les élections régionales viennent de compléter les dispositions prévues dans le processus de décentralisation.

Ainsi se confirme, chaque jour davantage, notre volonté politique de mener à bien le projet démocratique répondant aux souhaits véritables du peuple camerounais, projet initié dès mon accession à la magistrature suprême et qui a conduit, quelques années plus tard, à l'institution du multipartisme.

A ceux qui critiquent les imperfections de notre démocratie, je réponds que nous n'avons eu que quelques décennies pour la mettre en place. Les grands pays démocratiques, de leur côté, n'y sont parvenus qu'au terme de plusieurs siècles marqués par des révolutions, des guerres civiles et même des épisodes de dictature.

Pour ma part, je suis bien conscient de tout ce qui reste à faire. Mais j'ai la conviction que nous sommes sur la bonne voie et que bientôt, nous pourrons tous être fiers de nos avancées démocratiques.

Mes chers compatriotes,

Il faut bien reconnaître que le contexte international - notamment la pandémie du corona virus et la baisse de la croissance mondiale - n'a pas facilité la bonne tenue de nos

finances publiques et de notre économie au cours de l'année qui s'achève.

Tout en maintenant nos objectifs de croissance, nous avons dû prendre des mesures de consolidation budgétaire et de soutien à l'économie afin de passer ce cap difficile et de rendre possible une politique de relance en 2021.

C'est ainsi qu'il a été décidé de finaliser les projets qui concernent le Championnat d'Afrique des Nations 2021 et la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2022, de poursuivre la mise en œuvre des plans de reconstruction et de développement des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ainsi que de l'Extrême-Nord.

Malgré ces efforts, il est prévisible que notre taux de croissance, qui s'était stabilisé autour de 4% au cours des dernières années, subisse une nette érosion en 2020 et que l'inflation reparte légèrement à la hausse. L'impact du ralentissement de l'économie mondiale et l'évolution de notre situation nationale, notamment en ce qui concerne l'augmentation des dépenses de sécurité, y ont sans doute contribué.

Néanmoins, il apparaît qu'en dépit des difficultés, l'économie camerounaise a conservé une certaine capacité de rebond. Grâce à l'appui de nos partenaires internationaux et, dans l'hypothèse d'un recul de la pandémie, il est alors permis de penser qu'une reprise est possible dans les mois à venir.

Dans cet esprit, je voudrais maintenant appeler votre attention sur le lancement récent de notre Stratégie Nationale de Développement (SND) qui remplace le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) arrivé à son terme.

La Stratégie Nationale de Développement définit les grands axes de notre planification jusqu'en 2030. Ce document tire les leçons des expériences passées et fixe de nouveaux objectifs pour la décennie à venir, notamment une transformation structurelle de notre économie et un développement inclusif.

Il conviendra donc de passer à la vitesse supérieure pour lutter contre la pauvreté, le chômage et la persistance du secteur informel. Il faudra également s'efforcer d'atteindre un taux de croissance de 8 % en procédant à une transformation structurelle de notre économie et en améliorant l'efficacité de la dépense publique. Ainsi, nous conserverons toutes les chances de parvenir à l'émergence à l'horizon 2035.

Bien entendu, nous poursuivrons par ailleurs la mise en œuvre de notre politique de développement social qui a été définie au début du septennat en cours, qu'il s'agisse de l'emploi des jeunes, de l'éducation, de la santé et de la famille.

Telles sont, mes chers compatriotes, les grandes lignes de l'action que, malgré les difficultés, le Gouvernement s'est employé à mettre en œuvre au cours des derniers mois et qu'il va poursuivre dans les prochaines années. Celles-ci seront cruciales pour notre marche vers l'émergence.

J'ai la conviction que nous pourrions atteindre nos objectifs, à condition que nous acceptions de faire les efforts nécessaires et d'entreprendre les réformes indispensables.

Camerounaises, Camerounais, Mes chers compatriotes,

L'année qui s'achève n'a pas été une année facile. Nous avons dû relever de nombreux et importants défis. Nous devons rester, comme par le passé, unis et déterminés. Le peuple

camerounais a toujours montré qu'il était à la hauteur des enjeux qui le concernent. Il faut s'en féliciter.

Bonne et heureuse année, à toutes et à tous.

Vive la République ! Vive le Cameroun !



BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Son Excellence Monsieur Paul BIYA est né le 13 Février 1933 à Mvoméka'a dans l'Arrondissement de Meyomessala, Département du Dja-et-Lobo, Région du Sud. Fils de Etienne MVONDO ASSAM et de Anastasie EYENGA ELLE.

S.E.M. Paul BIYA est le deuxième Chef de l'État du Cameroun. Il a accédé au pouvoir le 06 Novembre 1982 suite à la démission du Président Ahmadou AHIDJO, intervenue le 04 Novembre.

ÉTUDES

- C.E.P.E : Juin 1948 (École Catholique de Nden).
- Pré-Séminaire Saint-Tharcissius à Edéa (1948-1950).
- Petit Séminaire d'Akono (1950-1954).
- B.E.P.C : Juin 1953.
- Lycée Général Leclerc (1954-1956).
- Baccalauréat 1ère Partie : Juin 1955.
- Baccalauréat 2ème Partie (Série philosophie) : Juin 1956.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

- Au Lycée Louis Le Grand de Paris ;
- A L'Université de Paris Sorbonne (Faculté de Droit) ;
- A L'Institut d'Études Politiques de Paris ;
- A L'Institut des Hautes Études d'Outre-Mer.

DIPLÔMES

A l'issue de ses études, il a obtenu les diplômes suivants :
1960 : Licence en Droit Public ;

1961 : Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris ;
1962 : Diplôme de l'Institut des Hautes Études d'Outre-Mer (IHEOM) ;
1963 : Diplôme d'Études Supérieures en Droit Public.

DÉCORATIONS

- Grand Maître des Ordres Nationaux ;
- Commandeur de l'Ordre National, de classe exceptionnelle (République Fédérale d'Allemagne) ;
- Commandeur de l'Ordre National (Tunisie) ;
- Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite Sénégalais ;
- Grand Officier de la Légion d'Honneur (France) ;
- Great Commander of the Medal of St-George (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;
- Grand Collier de l'Ordre du Ouissam Mohammadi (Royaume du Maroc) ;
- Great Commander of the Order of Nigeria (République Fédérale du Nigeria) ;
- Docteur Honoris Causa de l'Université du Maryland (USA) ;
- Professeur Honoraire de l'Université de Beijing (République Populaire de Chine) ;
- Titulaire de plusieurs décorations de divers autres pays.

CARRIÈRE

- Octobre 1962

Monsieur Paul BIYA est nommé Chargé de Mission à la Présidence de la République dès son retour de Paris.

- Janvier 1964
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Culture.
- Juillet 1965
Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Culture.
- Décembre 1967
Directeur du Cabinet Civil du Président de la République.
- Janvier 1968
Tout en gardant le poste de Directeur du Cabinet Civil, M. BIYA se voit hissé aux fonctions de Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- Août 1968
Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- Juin 1970
Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- Juin 1975
Premier Ministre de la République Unie du Cameroun.
- Juin 1979
La loi n°79/02 du 29 Juin 1979 fait du Premier Ministre le successeur constitutionnel du Président de la République.
- 06 Novembre 1982

M. Paul BIYA prête serment comme Président de la République Unie du Cameroun, le deuxième de l'histoire du pays. Cette

cérémonie se déroule au Palais de l'Assemblée Nationale, devant les élus du Peuple, suite à la démission, le 4 Novembre 1982, du Président Ahmadou AHIDJO.

Au moment de son accession à la magistrature suprême, Paul BIYA est le 1er Vice-Président du Comité Central de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) et Membre du Bureau Politique de ce Parti.

- Elu Président de la République le 14 Janvier 1984, réélu le 24 Avril 1988, le 11 octobre 1992 (Première élection présidentielle au suffrage universel direct avec multiplicité de candidatures, au Cameroun), le 11 octobre 1997, le 11 Octobre 2004, le 09 Octobre 2011 et le 07 octobre 2018.
- Elu Président de l'Union Nationale Camerounaise : 14 Septembre 1984.
- Elu Président du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais après la transformation de l'UNC en RDPC, le 24 Mars 1985 à BAMENDA.

En promulguant, le 19 Décembre 1990, la loi sur les associations et les partis politiques. M. Paul BIYA a restauré le multipartisme au Cameroun (depuis le 1er Septembre 1966, ce pays vivait à l'ère du monopartisme de fait).

A ce jour, près de 300 partis politiques ont été légalisés. Le RDPC a obtenu la majorité absolue lors des élections législatives de Mars 1997, de juin 2002, de Juillet 2007 et de Septembre 2013. Malgré ces victoires, le Président de la République a toujours choisi de former des Gouvernements d'ouverture.

Cinq partis sont représentés dans le Gouvernement du 04 janvier

2019: le RDPC, l'UNDP, l'ANDP, le FNCS et le PADDEC. 7 partis sont représentés à l'Assemblée Nationale : le RDPC, l'UNDP, le SDF, l'UDC MDR, MRC et l'UPC. 7 partis sont représentés au Sénat : le RDPC, le SDF, l'UNDP, l'UDC, le MDR, le FNCS et l'ANDP.

PUBLICATIONS

Monsieur Paul Biya est l'auteur d'un essai politique, « Pour le Libéralisme Communautaire », Éditions Marcel Fabre, Lausanne 1987.

Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en hébreu. Le Chef de l'État y annonce l'avènement du multipartisme (devenu effectif en 1990), après l'étape provisoire du Parti unique. Il explique son option pour le libéralisme économique et l'initiative privée tout en préconisant la solidarité nationale, la répartition équitable des fruits de la croissance, la justice sociale, l'éclosion d'une culture basée sur l'inventivité et la coexistence harmonieuse des valeurs propres aux diverses communautés qui forment la Nation.

Enfin, il réaffirme la nécessité de moderniser l'État et d'entretenir des relations de coopération avec les autres pays du monde.

VIE CONJUGALE

Son Excellence Monsieur Paul BIYA est marié à Chantal Pulchérie BIYA.

Il est père de trois enfants : Franck BIYA, Paul BIYA Junior et Anastasie Brenda BIYA EYENGA.

Index

A

Afrique 11, 31, 33, 37, 39, 41

B

Boko Haram 12, 19

C

Cameroun 11, 13, 27, 31, 34, 36, 39, 40, 42

Conférence 37, 42, 14

COVID-19 45, 46, 47, 49, 52

D

Défense 13, 20, 23

Développement 12, 31, 33, 39, 41, 49

Dialogue 13, 20, 30

E

Emplois 12, 32, 48

G

Gouvernement 34, 47, 50, 63

Grand Dialogue 13, 20, 30

I

Insécurité 19, 34

J

Jeunes 12, 21, 30, 32, 34, 36

Jeunesse 12, 33, 36

P

Paix 11, 13, 19, 48

Peuple 31, 39, 42, 52

R

Régions 30, 34, 39

Réseaux sociaux 95, 36, 54

S

Sécessionniste 19

Sécurité 11, 13, 19, 20, 22, 34

T

Statut spécial 13, 30

Terroriste 11, 13, 19, 21

Travail 38, 39, 90

O

Opportunité 12, 30, 41